

■ **Société de laiterie de Juriens**, à Juriens, société coopérative (FOSC du 23.12.1998, p. 8776). Statuts modifiés le 18 juin 2002. Nouvelle raison sociale: **Juragri**. Nouveau but: favoriser ou garantir, par une action commune, les intérêts économiques de ses membres: en cherchant à tirer le meilleur parti possible du lait de leurs vaches; en favorisant le développement des techniques laitières; par l'acquisition, l'exploitation et l'utilisation de toute machine ou installation agricole; commerce, représentation de produits agricoles, agents de production, semences, engrais, produits anti-parasitaires ou phyto-sanitaires; travaux agricole ou para-agricoles, notamment, entretien d'espaces verts et d'épavage; conseils, consultations et gestion en matière agricole ou para-agricole. Prestations des associés: chaque associé est tenu de souscrire une part sociale de CHF 2'500, cinq au maximum. Responsabilité des associés: chaque associé peut être tenu de faire des versements supplémentaires n'excédant toutefois pas cinq fois le montant de ses parts sociales. Conseil: trois à cinq membres. Nicola Chezeaux n'est plus administrateur sans signature. Le secrétaire Sylvain Hautier est nommé vice-président avec signature collective à deux avec le président ou le gérant. Nouvel administrateur avec signature collective à deux avec le président ou le gérant: Gilles Curtet, de et à Juriens, secrétaire. Signature collective à deux est conférée à Cyril Chezeaux, de et à Juriens, gérant.

Journal no 6398 du 02.07.2002
(00548904 / CH-550.0.173.744-4)